

Document original – Original Document: Jacques Nerrou – RRFA (Racines et Rameaux Français d’Acadie)
Appendice – Appendix: John Mack Faragher (Great and Noble Scheme – Chap. 4, Page 99-101)
Traduction - Translation: Marc Bourgeois (Histoire-de-Bourgeois)

Cet article est basé sur la recherche originale de F. René Perron, qui a conclu que Jacob Jacques Bourgeois était en fait l'enfant illégitime de Marguerite Bourgeois l'épouse de Nicolas Grandjehan qui est décédé avant la naissance de l'enfant. Certains généalogistes plaideront qu'elle repose sur une preuve circonstancielle et qu'il ne fournit pas les documents valides qui nous fourniraient une preuve définitive. Même si possible, cette théorie doit toujours être définitivement prouvée.

Marc Bourgeois

This article is based on the original research of F. René Perron, which concluded that Jacques Jacob Bourgeois was, in fact, the illegitimate child of Marguerite Bourgeois wife of the then deceased Nicolas Grandjehan. Some genealogist argue that it is built on circumstantial evidence, and that it lacks the valid records that would provide us definitive proof. Although possible, this theory has yet to be definitely proven.

Marc Bourgeois

ORIGINE DES BOURGEOIS

Jacques Bourgeois naît le 8 janvier 1621 à La Ferté Gaucher Seine et Marne, paroisse de Saint Romain. Il est le fils de feu Nicolas Grandjehan et de Marguerite Bourgeois, dont le prénom n'est pas cité sur l'acte, mais laissé en blanc ce qui veut dire que le prêtre rédacteur de l'acte (un certain Martin qui connaissait bien les familles Grandjehan et Bourgeois) a eu des doutes sur la légitimité de l'enfant qu'il baptise, parce que le père était décédé, probablement, à mon avis, peu de temps après la conception de l'enfant. C'est pourquoi celui-ci a été inscrit sous le patronyme de sa mère. L'acte de naissance est rédigé en latin :

"Die 8 eiusdem mensis, baptisatur fuit Jacobeus filius defuncti (en surcharge) Nicolai Grandjehan usque (ounecon)..... (Blanc) Bourgeois relictæ ejusdem Grandjehan. Patronis extitus Isaac Le Gendre, Matrina vero Nicolea de Beaufort".

Signé : MARTIN O.S.

En français, l'acte se lit ainsi :

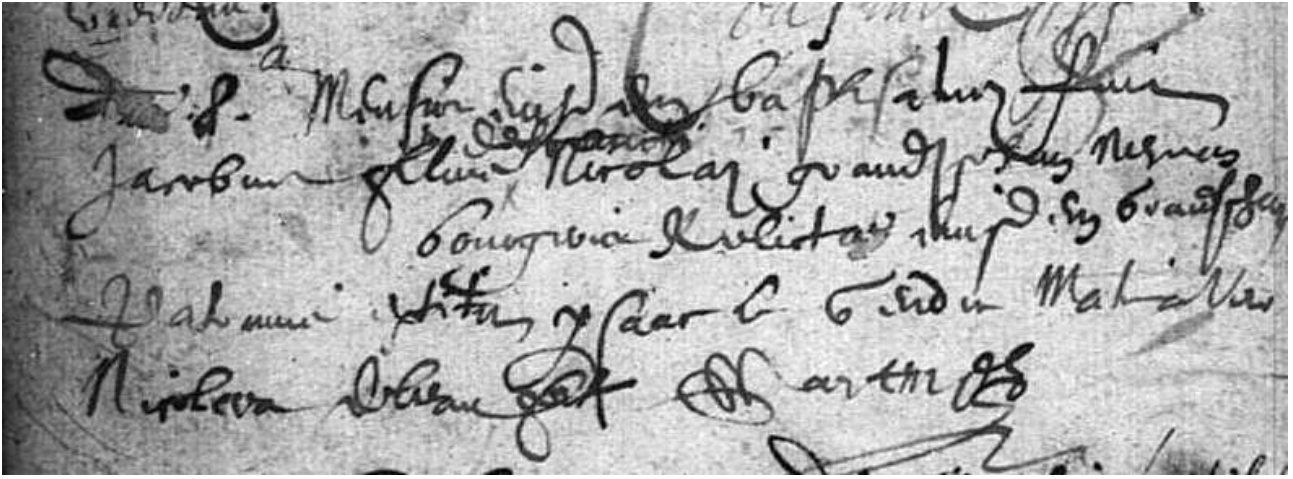
"Le 8 du mois susdit, a été baptisé Jacob, fils du défunt Nicolas Grandjehan aussi... (Blanc pour le prénom) Bourgeois, veuve du susdit Grandjehan. Parrain a été Isaac Le Gendre, marraine fut Nicole de Beaufort".

THE ORIGINES OF THE BOURGEOIS'

Jacques Bourgeois was born January 8, 1621 in La Ferté Gaucher Seine and Marne, Saint Romain parish. He is the son of late Nicolas Grandjehan and Marguerite Bourgeois, whose first name is not quoted on the Act, but left blank which means that the priest writing of the entry (a certain Martin who was familiar with the Grandjehan and Bourgeois families) had doubts about the legitimacy of the child that he baptized, because the father had died probably, in my opinion, soon after the child was conceived. This is why it has been entered under the surname of his mother. The birth registration is written in latin:

In English, the entry reads as follows:

"8 of the aforementioned month was batized Jacob, son of the deceased Nicolas Grandjehan also..." (first name left blank) Bourgeois, widow of the aforementioned Grandjehan. godfather was Isaac Le-Genre, godmother was Nicole de Beaufort".



Acte de baptême de Jacques Bourgeois – AD 77 – 5 MI 1434 - 1613 à 1655 – page 54/253

Ses frères et sœurs, nés du mariage de Nicolas Grandjehan et Marguerite Bourgeois, sont nommés ci-dessous:

- 1 - Johannis, août 1614 (Parrain Grandjehan Johannis - Marraine Margareta Bourgeois)
- 2 - Charola, novembre 1615 (Parrain De Vert Joannis et Marraine Charola de Beaufort)
- 3 - Nicolai, janvier 1617 (Godfather Boutillier Johannis - Marraine Marguerite de Guérard)
- 4 - Catherina, septembre 1618 (Godfather Anthonin Grisard - Marraine Marguerite Grandia (Grandjehan))
- 5 - Barbara, janvier 1620 (Godfather Johannis Chauffour - Marraine Fidèle Grandjehan)

Jacques Bourgeois, âgé de 20 ans, embarque à La Rochelle sur le "Saint François" le 7 mai 1641. Il semble que certains pionniers aient reçu des formations de maîtres rattachés à la Commanderie de Malte, passée à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem après la suppression de cet ordre. Or, l'une d'elle, située à Coutran¹ près de la Ferté Gaucher, a certainement éduqué Jacques Bourgeois à la chirurgien.

Établi en Acadie en qualité de chirurgien par Menou D'Aulnay, duquel il recevra plus tard

His brothers and sisters, born of the marriage of Nicolas Grandjehan and Marguerite Bourgeois, are named below:

- 1 - Johannis, August 1614 (Godfather Grandjehan Johannis - Godmother Margareta Bourgeois)
- 2 - Charola, November 1615 (Godfather De Vert Joannis et Godmother Charola de Beaufort)
- 3 - Nicolai, January 1617 (Godfather Boutillier Johannis - Godmother Marguerite de Guérard)
- 4 - Catherina, September 1618 (Godfather Anthonin Grisard - Godmother Marguerite Grandia (Grandjehan))
- 5 - Barbara, January 1620 (Godfather Johannis Chauffour - Godmother Fidèle Grandjehan)

Jacques Bourgeois, 20 years old, left La Rochelle on the "Saint François" May 7, 1641. It seems that certain pioneers had received training from masters of the Commanderie de Malta, who had arrived from the order of Saint Jean of Jérusalem (Knights Hospitaller) after the suppression of this order. One of these orders, located at Coutran near Ferté Gaucher, certainly educated Jacques Bourgeois to be a surgeon.

Established in Acadia as a surgeon by Menou d'Aulnay, from whom he will later receive

¹ Longtemps, Couperans et Coutran ont été considérés comme étant le même lieu. Il convient de dire maintenant qu'il s'agit en fait de deux lieux distincts: Coutran où se trouvait l'Ordre de Malte, et plus au Nord à quelques kilomètres de là, le village de Couprou (écrit Couperouie dans le testament) devenu Couprou. Entre Coutran et Couprou, il y a Bassevelle avec son hameau de La Verdure. Dans le dictionnaire des Gaules (1765), il est ainsi mentionné: "Couprou, dans le Soissonnais, au gouvernement général de l'Ile de Frانس, diocèse, intendance et élection de Soissons, parlement de Paris. On y trouve 57 feux. Cette paroisse est située près des confins de la province de Champagne, à deux lieues Ouest Nord Ouest de Chateau Thierry".

plusieurs concessions de terres, il devint un des notables de Port Royal.

À Port Royal, vers 1643, il épouse Jeanne Trahan née en 1631 dans la région de Montreuil Bellay en France du mariage de Guillaume Trahan et Françoise Corbineau. Lieutenant général de Port Royal en 1654, il signe l'acte de la capitulation avec le commandant du fort, son beau-frère Germain Doucet dit La Verdure. L'autre fille de Guillaume Trahan, mentionnée sur le rôle du Saint Jean de 1636 à La Rochelle, se nomme Marie. Elle épousera Germain Doucet dit La Verdure. C'est par ce lien des Trahan que Jacques Bourgeois et Germain Doucet étaient beaux-frères, comme mentionné dans l'acte de capitulation de Port-Royal en 1654

Jacques Bourgeois sera l'un des otages, retenus par les Anglais, jusqu'à la conclusion du traité de la capitulation de Port Royal le 16 août 1654. Après la capitulation, il restera à Port Royal.

En 1671, il est porté en tête du recensement:

"Chirurgien - JACOB BOURGEOIS aagé de 50 ans, sa femme Jeanne Trahan aagée de 40 ans, leurs enfans 10, deux de marié un garson et une fille, Jeanne aagée de 27 ans, Charles 25, Germain 21, Marie 19, Guillaume 16, Marguerite 13, Françoise 12, Anne 10, Marie 7 ans, Jeanne 4 ans, Leurs terres labourables et en valeur en deux endroit environ vingt arpans plus ou moins, leurs bestiaux à cornes 33, leurs brebis 24.»

Colonisateur, constructeur de bateaux, d'un moulin à farine et d'un moulin à scie (ou sucre), qu'il a fait venir de Boston. Il est le premier pionnier à émigrer hors de Port-Royal. En 1672, il s'installe à Chignectou, qui sera baptisé plus tard Beaubassin, avec ses fils Charles et Germain. Il est accompagné par un pilote de bateau Pierre Arsenault et d'autres colons, comme Jean Boudrot, Germain Girouard, Pierre Sire, Thomas Cormier, Jacques Blou. Le peuplement se poursuivra dans les années 1676/1678 avec Michel Le Neuf de La Vallière qui obtint ce territoire comme concession seigneuriale. Parmi ces nouveaux venus, se trouve Michel Haché-Gallant, Jean Aubin dit Migneault et Emmanuel Mirande.

several land grants, he became one of the notables of Port Royal.

Around 1643, he married Jeanne Trahan born in 1631 in Montreuil Bellay region of France from the marriage of Guillaume Trahan and Françoise Corbineau. Lieutenant-General of Port Royal in 1654, he signed the Act of capitulation with the Commander of the fort, his brother-in-law Germain Doucet dit La Verdure. The other daughter of Guillaume Trahan, mentioned in the register of the Saint Jean of 1636 in La Rochelle, is called Marie. She married Germain Doucet dit La Verdure. It is through this link of the Trahan's that Jacques Bourgeois and Germain Doucet were brothers-in-law, as mentioned in the Act of capitulation of Port Royal in 1654

Jacques Bourgeois will be one of the hostages, held by the English, until the conclusion of the Treaty of capitulation of Port Royal on August 16, 1654. After the capitulation, he will remain in Port Royal.

In 1671, he listed at the head of the Census:

"Surgeon - JACOB BOURGEOIS 50 years old, his wife Jeanne Trahan 40 years old, their 10 children, two married children a son and a daughter, Jeanne 27 years old, Charles 25, Germain 21, Marie 19, Guillaume 16, Marguerite 13, Françoise 12, Anne 10, Marie 7 years old, Jeanne 4 years old, their arable land value in two locations approximately twenty arpans more or less, their cattle 33, their sheep 24."

Colonizer, constructor of boats, a flour mill and a saw mill (or sugar mill), which he had shipped from Boston. He is the first pioneer to emigrate out of Port-Royal. In 1672, he moved to Chignecto, which will be later called Beaubassin, with his sons Charles and Germain. He is accompanied by a boat pilot Pierre Arsenault and other settlers, as Jean Boudrot, Germain Girouard, Pierre Sire, Thomas Cormier, Jacques Blou. The settlement of the region will continue in the years 1676/1678 with Michel Le Neuf de Vallière who received this territory as seigneurial concession. Among the newcomers is Michel Haché-Gallant, Jean Aubin dit Migneault, and Emmanuel Mirande.

En août 1696, une escadre anglaise, formée à Boston et décidée à se venger de la reprise par Villebon de Port Royal en 1692, fait route vers l'Acadie. Elle jette l'ancre face à Beaubassin où débarquent 400 hommes dont 50 guerriers Iroquois. *Jacques Bourgeois est chargé par les habitants de négocier avec les Anglais*². Il va trouver le commandant Benjamin Church sur son bateau et lui présente un parchemin, par lequel, tous les habitants se sont engagés à rester fidèle au roi Guillaume.

Cet écrit, rédigé par le chevalier Phips, assurait la protection des Anglais aux gens de Beaubassin. Il interdit donc à ses troupes de piller les habitations et de ne tuer que le nécessaire d'animaux pour leur alimentation. Ensuite, avec ses officiers, il se rend à l'habitation de Jacques Bourgeois pour y déjeuner. La trêve est de courte durée et le pillage va durer neuf jours. C'est alors que le commandant anglais leur présente une nouvelle déclaration en anglais par laquelle ils se reconnaissent sujet de sa majesté Guillaume, ajoutant qu'elle leur servirait de sauvegarde contre ceux qui débarqueraient à nouveau sur cette côte. (Voir Appendice « A » pour la version des événement tel que décrit par John Mack Faragher (Great and Noble Scheme – Chap. 4, Page 100))

Comme pour tous les plus anciens habitants de l'Acadie, Mathieu Desgoutins fait comparaître le 31 juillet 1699, Jacques Bourgeois, qui après serment, fait une déclaration sur l'histoire de la province depuis son arrivée en 1642.

Procès-verbal de la déclaration faite par Jacques Bourgeois à Mathieu de Goutin au Fort Saint-Jean le 31 Juillet 1699.

"Aujourd'huy trente uniesme et dernier jour de juillet 1699 Par devant nous Mathieu Desgoutins Conseiller du Roy Lieutenant général civil et criminel en la province d'Acadie, est comparu le Sieur Jacques Bourgeois entièrement estably en ce pays, lequel après serment par luy presté de dire vérité, a dit qu'il est venu ici en 1642 pour sy establir et exercer le chirurgie, que Monsieur d'Aulnay, étoit pour lors gouverneur général de ce pays.

In August 1696, an English ship, crewed in Boston, decided to take revenge against the takeover by Villebon of Port Royal in 1692, and head to Acadia. The ship anchors at Beaubassin and lands 400 men including 50 Iroquois warriors. *Jacques Bourgeois is asked by the settlers to negotiate with the English*². He find captain Benjamin Church on his boat and presents him with a parchment, by which all the inhabitants pledged to remain faithful to King William.

This parchment, written by Sir Phips, ensured the protection of people to Beaubassin by the English. He (Benjamin Church) thus prohibits his troops from looting the homes and limited the killing of animals to that necessary for food. Then, with his officers, he went to Jacques Bourgeois home for lunch. The truce was short-lived and the looting will last nine days. It was then that the English Commander presented a new statement in English which they recognize the subject of her Majesty Guillaume, adding that it would serve them as safeguard against those who disembark on the coast. (See Appendix "A" for the version of the event as described by John Mack Faragher (Great and Noble Scheme - Chapter 4, Page 100))

As with all the older inhabitants of l'Acadie, Mathieu Desgoutins asked that Jacques Bourgeois make himself present on July 31, 1699, who after oath, made a declaration on the history of the province since his arrival in 1642.

Minutes of a declaration given by Jacques Bourgeois to Mathieu de Goutin at fort Saint John, July 31 1699

Today, thirty first and last day of July 1699, before us, Mathieu de Goutin, Advisor to the King, Lieutenant General for civil and criminal matters in the province of Acadia, has appeared Sir Jacques Bourgeois, anciently established in this country. After having sworn to tell the truth, he acknowledged that he came here in 1642 in order to settle and to practice surgery; that Mr D'Aulnay was at the time Governor General in this country.

² John Mack Faragher (Great and Noble Scheme – Chap. 4, Page 99-101) indique que cette personne était Germain Bourgeois le fils de Jacques Jacob Bourgeois - *John Mack Faragher (Great and Noble Scheme – Chap. 4, Page 99-101) indicates that this person was fact Germain Bourgeois the son of Jacques Jacob Bourgeois*

Que le port royal avoit été estably en premier lieu par Messieurs de Poutrincourt et Biencourt sujets de sa Majesté comme il paroît par le livre que Monsieur de Champlain qui a le premier estably le Canada a fait quil ne seait positivement le tems quils avoient commencé cette establissement quils en avoient ensuite été despossédés et obligé de se retirer par l'invasion des Ecossois qui rendirent ensuite le dit lieu par un traité fait par les couronnes.

Quil seait positivement qu'en 1647 lorsqu'il arriva en ce pays que la commission de Monsieur d'Aulnay étoit pour commander depuis le Cap des Rosiers dans le golfe St Laurent jusqu'au Cap de Mallebarre, que mondit Sieur d'Aulnay étant allé en France en 1648 ou 1649 quil étoit revenu en ce pays avec une nouvelle commission qui s'estendit jusque à la Virginie.

Le dit Sieur Bourgeois dit aussy quil a ouy dire comme une chose très assuré que Monsieur le Commandan de Razilly venant en ce pays environ l'année 1635 avoit obtenu une concession de la Cour pour habiterre la Baye où est présentement situé Boston où il ny avoit pour lors que huit à dix familles angloises, mais qu'ayant atteri avec son vaisseau au Cap de Sable, il y trouva le sieur de la Tour qui y estoit habité quil luy parla si fortement de l'asventage de la pesche que l'on faisoit dans nos costes et de la scituation de la Hève que le dit Sieur de Razilly ayant esté pour examiner cette endroit sy étoit attaché et l'auroit fait fortiffier en abandonnant le dessein d'establi la Baye de Boston.

Dit ledit sieur Bourgeois que dès les commencements les anglois acquiessoient en toutes choses et ne formoient aucun obstacle aux desseins et establissement de Messieurs d'Aulnay et de Razilly, mais qu'il na pas connu que ces messieurs ayant voulu étendre leurs bornes pour les limites plus loing que la rivière St Georges, où les anglois ayant estably un magazin ils en furent aussy tost chassés et leurs (maïens maïs?) bruslés, mais que Monsieur d'Aulnay souffroit quils establissait Pissiguit où ils faisoient la traite des pelteries.

Dit le dit sieur Bourgeois que les anglois de Boston avoient envoyés à Monsieur d'Aulnay une chaise à porteur, quil ne scay si c'est par présent ou par reconnaissance.

He said that Port-Royal had firstly been settled by Mister de Poutrincour and Biencour, subjects of his Majesty, as is written in a report done by Mr de Champlain, who was the first to settle in Canada. He does not know for sure at what time they began this establishment, but he knows that they had been dispossessed of it thereafter and forced to evacuate the place by the invasion of the Scots, who later returned it because of a treaty between the Crowns.

He knows positively that about 1642, when he came to this country, that the commission Mr D'Aulnay received gave him authority from the Cap-des-Rosiers on the Gulf of St-Lawrence to the Cap-de-Mallebarre; and that Mr D'Aulnay, having gone to France in 1648 or 1649, had returned in this country with a new commission which extended to Virginia.

Sir Bourgeois also says he had heard as a certainty that Commandor de Razilly, who came to this country about the year 1635, had received a grant from the Court to settle the bay where is presently situated Boston, there being at the time merely eight to ten English families, but having landed with his ship at Cap-de-Sable, he found Sir de La Tour living there who spoke with such enthusiasm of the advantage of fishing along these coasts and of the location of La Heve that Sir de Razilly examined these places, found them to his liking and added fortifications while giving up his intent to settle the Bay of Boston.

According to Mr Bourgeois, since the beginning, the English agreed with everything and did not Object to the plans or settlements by Mr D'Aulnay and de Razilly. But he has no knowledge that these gentlemen, having decided to extend their borders further than River St-George where the English had a store, had immediately been driven from there, with their houses burnt. Rather Mr D'Aulnay tolerated that they settle at Pisiguit where they traded for furs.

Mr Bourgeois says that the English from Boston had sent to Mr D'Aulnay a sedan chairs. He does not know if it was a gift or an act of gratitude.

Le dit sieur Bourgeois dit qu'après la mort de Monsieur d'Aulnay il luy étoit demeuré entre les mains les concessions et commissions que mondit Sieur d'Aulnay avoit obtenu de sa Majesté et autres titres d'honneur et que les ayant confiés au Sieur de Nelson demeurant à Boston pour les faire relire tous ensemble par un imprimeur que le dit Sieur Nelson les auroit pris à cette effet et ne les auroit point rendu quoy qu'on luy aye demandé depuis plusieurs fois que est tout ce qu'il a dit et déclaré scavoit des faits en questions, lecture luy en ayant esté faite a dit contenir vérité et a signé avec nous au fort du bas de la rivière St Jean au dit pays le jour et an susdit.

Signé Bourgeois Signé Desgoutins

Au recensement de 1698, Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan sont mentionnés vivant chez leur fils Germain à Beaubassin. Ils y sont probablement décédés peu avant le recensement de 1700 sur lequel ils ne figurent pas.

After Mr D'Aulnay's death, says Mr Bourgeois, he was left in the care of all titles of honour, of grants and commissions that Mr D'Aulnay had received from his Majesty. Having entrusted these to a Mr Nelson of Boston to have them bounded properly, this Mr Nelson took the papers for this purpose, but has not relinquished them since, even though he had requested such many times. That, having quoted what he had said and declared to be his knowledge of the matters discussed, and having read what was written, he agreed that it was the truth and signed with us at the Fort on the mouth of the St-John River, on the above-mentioned day and year

(signed:) Bourgeois De Goutin

In the 1698 Census, Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan are mentioned as living with their son Germain in Beaubassin. They probably died shortly before the 1700 census in which they are not included.

Descendants of- Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan – Descendant de

- Jeanne ° 1644 Port-Royal
- Charles ° 1646 - Port-Royal, d 1678 – Beaubassin, m 1668 Port-Royal, Anne Dugast (Abraham & Marguerite Doucet)
- Germain ° 1650 - Port-Royal, d 1711 - Port-Royal, m1 1673 - Port Royal, Marguerite Belliveau (Antoine & Andrée Guion), m2 1682 - Port-Royal, Magdelaine Dugas (Abraham & Marguerite Doucet).
- Marie ° 1652 - Port-Royal, m 1669 Port-Royal, Pierre Sire, m2 1680 – Beaubassin, Germain Girouard (François & Jeanne Aucoin)
- Guillaume ° 1655 - Port-Royal, m 1686 - Rivière Saint-Jean, Marianne Daprandesteguy, (Martin , sieur de Martignon & Jeanne de Saint-Etienne de la Tout).
- Marguerite ° 1658 - Port-Royal, m1 1676 - Port-Royal, à Jean Boudrot (Michel & Michelle Aucoin), m2 30 nov 1679 – Beaubassin, Emmanuel Mirande (Emmanuel & Catherine Spire), m3 12 jan 1707 - Port-Royal, Pierre Maisonnat (Hélie & Jeanne Ségure)
- Françoise °1659 - Port-Royal, d ca 1695 - Port-Royal, m 1673 - Port-Royal, Claude Dugas (Abraham & Marguerite Doucet).
- Anne ° 1661 - Port-Royal, m 1679 - Port-Royal, René Leblanc (Daniel & Françoise Gaudet)
- Marie ° 1664 - Port-Royal, m 1680 - Port-Royal, Antoine Leblanc (Daniel & Françoise Gaudet).
- Jeanne ° 1667 - Port-Royal, d 10 jun 1707 - Port-Royal, m 1689 - Port-Royal, Pierre Comeau (Pierre & Rose Bayols)

Appendice « A » - Appendix “A”

John Mack Faragher (Great and Noble Scheme – Chap. 4, Page 99-101)

La conquête anglaise, 1696-1710

NEUTRALITÉ a bien servi la population acadienne pour une grande partie de la guerre du roi Guillaume. Mais les attaques répétées par les forces de guerriers autochtones et la milice canadienne a finalement conduit la Nouvelle-Angleterre à prendre des mesures sévères qui menaceraient la propriété et la vie des Acadiens. En 1696, la Court General du Massachusetts criminalise le commerce l'intercolonial déclarant « très évident que l'ennemi indien et français est soulagé et aidé par les fournitures transmises d'ailleurs vers le Port Royal et autres lieux »- et a offert une récompense de 50 livres pour les scalps d'autochtones ennemis. La pratique du scalp a pris naissance dans les coutumes de la guerre d'autochtone, mais c'était les Européens qui l'ont transformé un commerce effrayant en définissant des primes du cuir chevelu. Le Gouverneur Général Frontenac de la Nouvelle-France a établi le premier en 1688, mais la prime du Massachusetts 1696 était la plus grande offre à cette date. Elle a attiré Major Benjamin Church de Rhode Island, célèbre comme l'homme qui avait dirigé la Nouvelle-Angleterre à la victoire dans la guerre du roi Philip. Church a demandé et reçu l'autorisation du lieutenant-gouverneur du Massachusetts William Stoughton (gouverneur Phips était mort prématurément lors d'un voyage à Londres en 1695) le droit de recruter quatre cents hommes de combats, dont cinquante guerriers iroquois, et de partir pour l' Acadie dans la poursuite de l'ennemi..

Church et ses hommes sont arrivés à Beaubassin au lever du jour le 20 septembre 1696, mais ils ont fallut attendre la marée haute de l'après-midi avant qu'ils pussent débarquer, donnant aux habitants beaucoup de temps à fuir vers le bois avec leurs biens, certains prenant l'opportunité pour tirer quelques balles en direction de navires de Church. Au moment où Church conduit ses troupes de la piste de l'atterrissage vers la colonie acadienne, ses hommes étaient prêts pour un combat. Ils voient venir vers eux une figure solitaire, un fusil dans une main et un document dans l'autre. Pensant que ceci pourrait être un piège, Church ordonna à ses hommes de continuer l'avance, effrayé l'acadien tourne pour fuir. *Stopper ou être abattu*, Church a crié, et l'homme s'est arrêté, a déposé son arme et a attendu que les hommes de Church arrivent à lui. *Il s'est identifié comme Germain Bourgeois, fils aîné de Jacques Bourgeois, fondateur de Beaubassin* et il a

The English Conquest, 1696-1710

NEUTRALITY SERVED THE ACADIAN inhabitants well for most of King William's War. But repeated attacks by the combined force of native warriors and Canadian militia eventually drove New England to take severe measures that threatened Acadian life and property. In 1696, the Massachusetts General Court criminalized the intercolonial trade-declaring it "very evident that the French and Indian Enemy are relieved and succoured by the supplies transmitted from hence unto Port Royal and other places"-and offered a bounty of £50 on the scalps of native enemies. The practice of scalping originated in the customs of native warfare, but it was Europeans who converted it into a ghastly commerce by setting scalp bounties. Governor-General Frontenac of New France established the first in 1688, but the 1696 Massachusetts bounty was the largest offered to that date. It attracted Major Benjamin Church of Rhode Island, famous as the man who had led New England to victory in King Philip's War. Church requested and received authorization from Massachusetts lieutenant-governor William Stoughton (Governor Phips had died prematurely during a trip to London in 1695) to recruit four hundred fighting men, including fifty Iroquois warriors, and sail to l' Acadie in pursuit of the enemy.

Church and his men arrived at Beaubassin in the early daylight of 20 September 1696, but had to await the afternoon high tide before they could land, giving the inhabitants plenty of time to flee into the wood with their goods, some taking the opportunity of firing a few potshots in the direction of Church's vessels. By the time Church led the New Englanders up the trail from the landing toward the Acadian settlement, his men were spoiling for a fight. Ahead they spied a lone figure coming toward them, a musket in one hand and a paper in the other. Thinking it might be a trick, Church ordered his men to keep on, and the frightened Acadian turned to run. *Halt or be shot*, Church shouted, and with that the man stopped, laid down his musket, and waited as Church's men came up. *He identified himself as Germain Bourgeois, oldest son of Jacques Bourgeois, Beaubassin's founder*, and he handed Church the paper which he described as "a treaty of

transmis à Church le papier qu'il décrit comme "un traité de neutralité", attestant le serment de fidélité que les habitants avaient juré aux monarques anglais, mais apparemment contenant aussi une déclaration de leur intention de rester neutre. Church scrute rapidement le document et déclare « Dans ce cas le peuple n'avait rien à craindre ».

Bourgeois invités le major dans son domicile pour rencontrer ses parents et de prendre des rafraîchissements. Mais pendant que Church était assis à boire, ses lieutenants étaient à l'extérieur à superviser l'abattage des animaux d'élevage, le pillage de maisons, la mise à feu des maisons et des granges. Après une courte période, Church les rejoint et a personnellement ordonné l'incendie de la chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours. Les hommes « emportèrent et pillent tous les biens meubles appartenant à plusieurs colons, ». Le commandant Joseph Robineau de Villebon signale, « l'incendie des maisons de ceux qui avaient fui dans les bois et l'abattage de tout le bétail qu'ils pouvaient attraper, bien qu'un traité de neutralité a été signé entre ces pauvres gens et les gouverneurs de Boston. »?.

Où était le Micmac ? Church exige. Selon le récit des principaux, Bourgeois « brasse sa tête et il dit ne pas pouvoir le dire, car s'il le faisait qu'ils (les Micmacs) prendraient occasion de tuer lui et sa famille. » Frustré dans sa chasse aux scalps, Church rend claire qu'il tient les habitants eux-mêmes responsables des attaques Micmac. Sans doute les habitants étaient "troublé de voir leur bétail, les moutons, les porcs et les chiens gisants morts autour de leurs maisons, hachés et débités avec des haches", il a dit les habitants assemblés. Mais ce n'était « rien à ce que nos pauvres Anglais, dans nos villes frontalières, ont été contraints de regarder. Les hommes, femmes et enfants ont été ainsi hachés et laissés à moitié morts, avec tous leurs scalps décollés. » Les habitants acadiens non peut-être pas commis ces crimes, mais leurs communautés étaient « la racine d'où sont venu toutes les branches qui nous font souffrir ». Si les raids sur la Nouvelle-Angleterre continuent, Church jure, il reviendrait « tuer, scalper et emporter toute personne française. » Avant de quitter Beaubassin, Church exige un nouveau serment d'allégeance des habitants. »

neutrality," attesting to the oath of fidelity the inhabitants had sworn to the English monarchs but apparently containing as well a declaration of their intention to remain neutral. Church glanced at the document. "In that case the people had nothing to fear," he declared.

Bourgeois invited the major into his home to meet his parents and take refreshment. But as Church sat drinking, his lieutenants were outside supervising the slaughter of livestock, the plunder of homes, the burning of houses and barns. After a short time Church joined them and personally ordered the torching of the chapel of Notre-Dame-du-Bon-Secours. The men "carried off and pillaged all the moveables belonging to several settlers," Commandant Joseph Robineau de Villebon reported, "burning the houses of those that had fled into the woods, and killing all their cattle that they could catch, although a treaty of Neutrality had been signed between the poor people and the Governors of Boston."?.

Where were the Mikmaq? Church demanded. According to the major's account, Bourgeois "shaked his head and said he durst not tell, for if he did they would take an opportunity and kill him and his." Frustrated in his hunt for scalps, Church made it clear that he held the inhabitants themselves accountable for Mikmaq attacks. Doubtless they were "troubled to see their cattle, sheep, hogs and dogs lying dead about their houses, chopped and hacked with hatchets," he told the assembled inhabitants. But this was "nothing to what our poor English, in our frontier towns, were forced to look upon. For men, women and children were chopped and hacked so, and left half dead, with all their scalps taken off." The Acadian inhabitants may not have committed those crimes, but their communities were "the root from whence all the branches came that hurt us." If the raids on New England continued, Church vowed, he would return to "kill, scalp, and carry away every French person." Before leaving Beaubassin, Church exacted a new oath of allegiance from the inhabitants."